

+ AGENDA DES
TROIS-CHÊNE

Le Chenois

JOURNAL ET ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DES TROIS-CHÊNE

Mai 2025 • n°17

Impressions
chênoises

Le mot de la Rédaction

Le printemps bien installé, voici le temps de faire honneur aux multiples manifestations proposées par les communes des Trois-Chêne. Et, en mai et en juin, c'est dans les parcs et les places que ça se passe !

A Thônex, la nouvelle édition de "Parcs en fête" vous permettra de découvrir le parc Marcelly qui sera inauguré à cette occasion, tandis qu'à Chêne-Bougeries, vingt-deux sculpteurs genevois présenteront leurs œuvres au Parc Stagni. Du côté de Chêne-Bourg, la Place Favre proposera des concerts et une bourse aux disques lors de son événement "Musique En Chêne". Comme toute occasion est bonne pour s'aérer, le Centre sportif Sous-Moulin fera quant à lui honneur au sport féminin avec la première édition de "Festi'Sport 2025", afin de profiter d'un week-end dédié au sport et à la convivialité. Découvrez toutes ces propositions de sortie et bien d'autres encore dans cette nouvelle édition de votre *Journal*!

Kaarina Lorenzini,
Rédactrice en chef

Sommaire

POINTS FORTS	3
POINTS COMMUNS	5
INFORMATIONS OFFICIELLES	
CHÊNE-BOUGERIES	7
CHÊNE-BOURG	8
THÔNEX	9
ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITÉ	10
AMÉNAGEMENT / MOBILITÉ	13
AFFAIRES SOCIALES	14
SÉCURITÉ	16
CULTURE	19
SPORTS	22

Impressum

Journal et organe officiel des communes des Trois-Chêne - N° 17

Éditrice responsable: M^{me} Marina Ardizzone-Cabitza Rédaction: Kaarina Lorenzini (rédactrice en chef) et Kelly Scherrer (assistante de direction): redaction@lechenois.ch - T. 022 349 24 81 Ont collaboré à ce numéro: Maelle Rigotti, Sophie Laffet, Philippe Berger et Olivier Petitjean Publicité: pub@lechenois.ch Adresse postale: Case postale 145 - 1225 Chêne-Bourg Maquette et mise en pages: Siska Audeoud, Hadès graphisme Impression: Atar Roto Presse SA Tirage: 18'600 exemplaires Distribution: La Poste Prochaines parutions: Journal N° 18 + L'Extra n° 574: distribution du 19 au 20 juin 2025.



Le Chênois, un journal engagé dans la protection de l'environnement Certification myclimate (imprimé climatiquement neutre). Impression sur papier FSC et fabrication sur un seul site (émissions de CO2 limitées). Distribution 100% locale, directement de la Poste de Montbrillant aux foyers chênois.

Photo de couverture: ©K. Lorenzini

PUBLICITÉ

MG Immo Prestige

Votre partenaire immobilier à Genève

Monica GRANGIER
MG Immo Prestige Sarl - Locations - Ventes
www.mg-immo.ch
info@mg-immo.ch - 079.940.76.16

Pour notre clientèle,
nous recherchons dans votre commune
des maisons et appartements à louer ou à vendre

Signification du système de couleurs

■ = Chêne-Bougeries ■ = Chêne-Bourg ■ = Thônex

PUBLICITÉ

Aïkido

T
a
k
e
m
u
s
u
D
o
j
o

Ecole d'Aïkido

La Voie de l'Harmonie

La Gradelle

2 cours gratuits à l'essai

Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch

Artisan torréfacteur à Chêne-Bourg

-10% avec le code LE-CHENOIS

Valable uniquement pour votre première commande* sur chronic.ch
Professionnels, prenez contact directement avec nous au 022 900 01 06

■ Un bal pour des chênes quarantennaires

Début mars, on aurait pu ne pas en croire nos yeux aux abords du Passage41.

Des arbres suspendus par une grue à quelques dizaines de mètres du sol étaient en cours de transplantation.

Plantés depuis une vingtaine d'années le long du chemin de la Gradelle, côté parc, sept magnifiques chênes pédonculés, vraisemblablement âgés d'une quarantaine d'années, ont été sauvés de l'abattage.

En effet, dans le cadre du projet de l'Axe Frontenex, le réaménagement du chemin de la Gradelle et l'élargissement de la

chaussée ont contraint les autorités à décider du sort de ces arbres.

Leur sauvetage, programmé depuis trois ans, a nécessité plusieurs étapes afin de les préparer en amont de leur transplantation hors du commun. Grâce à une attention particulière, ils continueront d'évoluer juste à côté, dans le parc de la Gradelle. Et qui sait, peut-être parviendront-ils à traverser les siècles, comme certains sujets de cette espèce.



© Commune de Chêne-Bougeries

■ Vendredi 27 juin, place à la fête !

La Fête des Promotions vient couronner une année scolaire riche en apprentissages et en expériences de vie. C'est un moment de fierté pour les enfants comme pour les parents, une célébration des réussites et des efforts accomplis. Mais c'est aussi le signal tant attendu du début des vacances ! Préparez-vous à une journée remplie de joie, de rires et de souvenirs inoubliables.

Au programme : cortège, fanfares, attractions, mur de grimpe, karting, animations du Spot, disco pour les enfants, concert, stands de nourriture, foodtrucks, buvette tenue par la compagnie des sauveteurs auxiliaires.



Les dessins d'Evangéline et de Céline, toutes deux de l'école Petit-Senn, ont été retenus pour l'affiche.

Le cortège des élèves prendra forme dans la cour de l'école De-Haller et rejoindra la place Favre pour le début de la fête. Comme chaque année, le visuel



de l'affiche a été sélectionné grâce à un concours de dessin organisé par les écoles Petit-Senn et De-Haller. Bravo aux gagnantes !

■ Une réalisation symbolique au cœur de Fossard

C'est un nouvel aménagement fort en symbole qui a pris place au centre du hameau de Fossard : depuis le mois de mars, les promeneurs et habitants du quartier peuvent profiter d'un nouveau banc installé autour d'un arbre. Cette réalisation prend une signification particulière en raison de sa localisation stratégique, au croisement de l'histoire et de la mémoire. Conçu au bord de la frontière, à proximité immédiate de l'une des bornes du chemin mémoriel, cet aménagement permet aux passants de se rappeler le poids du passé, en profitant d'un espace de calme dans un cadre naturel. La citation d'Hermann Hesse, poète, romancier et essayiste allemand puis suisse, gravée sur l'installation, renforce le caractère symbolique de l'installation : « Il faut tenter l'impossible pour réaliser le possible ».



Autre aspect symbolique : l'érable installé au centre n'est autre que le 100^e arbre planté dans le cadre du plan d'arborisation communal, adopté par la Ville de Thônex



en fin d'année dernière. « Cet aménagement représente une belle opportunité d'allier harmonieusement mémoire, urbanisme et développement durable, relève Marc Kilcher, Conseiller administratif en charge de l'espace public. Il s'agit d'un geste fort pour enrichir l'espace public, tout en participant à la création d'un environnement plus vert ».

SANITAIRES - FERBLANTERIE
INSTALLATIONS, DEPANNAGES
ET ETUDES DE PROJETS

DALLAIS SA

26, av. Petit-Senn
1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91
F : 022 348 20 28
www.dallais.ch

1978-2023
45 ANS

nos véhicules roulent au gaz naturel


Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE

ÉCOLE DE MUSIQUE
dès 4 ans et adultes

**VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE
ALTO - INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE**

153, route de Chêne
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch

Avec le soutien de

 CHÊNE-BOUGERIES
 REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

 **CABINET
DENTAIRE
EYRAUD**

- Urgences dentaires
- Implantologie
- Soins
- Alignement
- Esthétique
- Bilans

Chemin du Pont-de-Ville 7
1224 CHÊNE-BOUGERIES (Arrêt place Favre)

 Auberge Communale de Thônex



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
Tél. 022 348 76 70 - Mobile : 079 479 34 56

Nicolas et Alain Akar
e-mail : info@aubergedethonex.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de 11h à minuit
Service jusqu'à 22h45 - Parking assuré

 **AMBROSIO S.A.**
CHAUFFAGE POMPES À CHALEUR
PANNEAUX SOLAIRES

2, route de Jussy
1225 CHÊNE-BOURG
info@ambrosiosa.ch

DÉTARTRAGE CHAUFFE-EAU
TRAITEMENT D'EAU

Tél. 022 349 85 77
www.ambrosiosa.ch

 **G.BUSULINI**

**OPTIQUE
THONEX**
Depuis 1979

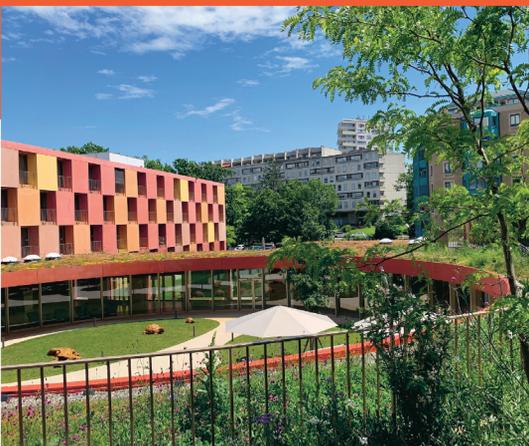
123B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail : thonexoptic@bluewin.ch

Tél. 022 348 26 10
www.optiquethonex.ch

 **Le Nouveau Prieuré**
BCAS

Situé à Chêne-Bougeries, c'est un établissement accueillant 144 résidents en lien avec une crèche, une résidence pour étudiants, un foyer pour personnes polyhandicapées et des appartements locatifs, le tout autour d'une place du village. **Notre café restaurant self-service est ouvert au public 7 jours sur 7 de 9h30 à 17h30.**

Établissement médico-social
Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries - T. +41 22 869 52 00
(TPG lignes 1 et 9, arrêt Clos du Môlan)
info@emsleprieure.ch - www.emsleprieure.ch

 **qualité palliative**
Label «Qualität in Palliative Care»
Label «qualité des soins palliatifs»
Marchio di Qualità «in cure palliative»

Vacances scolaires

Pont de l'Ascension

les jeudi 29 et vendredi 30 mai 2025.

Pentecôte le lundi 9 juin 2025.

Trois Chêne Emploi

Structure d'aide à l'insertion professionnelle destinée aux habitants des Trois-Chêne et des communes partenaires d'Arve et Lac.

Horaires:

lundi-jeudi sur rdv, 8h30-12h

et 13h30-16h30. Fermé le vendredi.

Rue du Gothard 13 - 1225 Chêne-Bourg

T. 022 348 45 72

contact@3chene-emploi.ch

Permanence juridique 2025 ouverte aux habitants des Trois-Chêne

Cette permanence est destinée aux habitants des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, notamment sur les baux à loyer, le divorce, le droit du travail, les successions et testaments, les assurances sociales, les contrats de mariage, les démarches administratives.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les jeudis:

- 8, 15 et 22 mai • 5, 12, 19 et 26 juin
- 10 et 24 juillet • 7 et 28 août
- 4, 18 et 25 septembre
- 2, 9, 16 et 30 octobre
- 6, 13, 20 et 27 novembre
- 4, 11 et 18 décembre

Mairie de Chêne-Bourg,
avenue Petit-Senn 46, de 16h à 18h.

Tarif de la consultation: CHF 25.-,
à régler **directement à la mairie lors de la réservation.**

Plus de renseignements au T. 022 869 41 10.

Médaille pour chiens

Tous les chiens âgés de plus de 6 mois domiciliés dans le canton de Genève doivent être porteurs de la marque de contrôle dès le 1^{er} avril de l'année en cours. La marque de contrôle est valable une année, soit jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Elle doit être acquise à la mairie de la commune de domicile en présentant les documents suivants:

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS
- l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année 2025
- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide.

Le chien devra également être porteur d'une **plaquette** à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

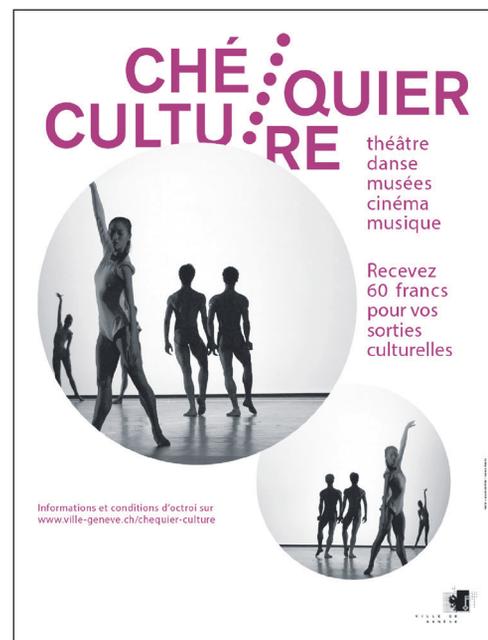
Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmet les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale. Cette dernière établit les bordereaux d'impôt et les notifie directement par poste aux détenteurs de chiens.

Nouveaux propriétaires

Les personnes qui prennent un chien pour la première fois doivent faire enregistrer leurs informations personnelles auprès de leur **commune de domicile** avant de pouvoir faire inscrire leur chien par leur vétérinaire. De plus, tout changement de détenteur, l'exportation d'un chien à l'étranger, ainsi que la mort de l'animal doivent être communiqués à la banque de données.

Autres informations: www.amicus.ch

Chéquier Culture



Parmi les différentes mesures financières qu'il met en place, le Département de la culture et de la transition numérique propose un chéquier culture pour les personnes à revenus modestes, afin que chacun profite de l'abondante offre culturelle à Genève.

En 2025, les communes des Trois-Chêne offrent des chéquiers culture d'une valeur de CHF 60.- (6 x CHF 10.-).

A employer individuellement ou cumulés dans leur totalité. Les chèques sont nominatifs, intransmissibles et valables durant l'année en cours. Vous pouvez les utiliser directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions partenaires en 2025.

Renseignements:
ville-geneve.ch/chequier-culture

Bibliobus

Emplacements et dates par commune

■ **Devant l'EMS Clair Bois-Gradelle**
chemin du Pré-du-Couvent 3A
Plusieurs mercredis par mois, de 15h à 18h
Prochaines dates: 14 et 28 mai,
11 et 25 juin 2025.

■ **Place Favre**
Tous les mardis de 15h à 18h,
sauf les 18 et 25 juillet, 1^{er} et 8 août
et 26 décembre (jours fériés et
de fermetures annuelles)

■ **Place de Graveson**
Tous les vendredis de 14h à 17h,
sauf les jours fériés et les jours
de fermeture annuelle

Plus de renseignements:

T. 022 418 92 70, ou: institutions.
ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/bibli-o-bus/

PUBLICITÉ

24h/24 - 7j/7

PFG
POMPES FUNÉBRES GÉNÉRALES
Maison Funéraire - Prévoyance
CAROUGE - PETIT-LANCY

Tél. 022 342 30 60 www.pfg-geneve.ch

Pierre Del Bon

ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards • TÉL. 022 348 56 06
e-mail: info@delbon.ch

Hygiéniste dentaire diplômée indépendante

membre Swissdentalhygiénists-
reconnaissance CRS

- contrôle annuel, dépistage caries
- détartrage doux avec ou sans ultrasons
- soins pour dents sensibles et saignements
- polissage et blanchiment

Daniela Christen 022.348.42.49
ch. du Pont-de-Ville 7
Chêne-Bougeries Parking gratuit

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima
sont à votre entière disposition pour :

- Pressing
- Aquaclean
- Rideaux - voilages
- Blanchisserie
- Tapis
- Retouches

**TRAVAIL ARTISANAL SOIGNÉ
EFFECTUÉ PAR DES PROFESSIONNELS**

HORAIRES
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30-12h00 – 14h00-18h30
Mercredi : 7h30-12h30 / Samedi et dimanche : fermé

1, rue de Genève – 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg
www.pressing-vieux-chene.ch

NOUS CONTACTER
T 022 869 26 26
info@marronniers.ch
www.marronniers.ch

ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR PERSONNES ÂGÉES

LIEU DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT

- Un projet d'accompagnement individualisé adapté à vos besoins
- Une prise en charge par des équipes professionnelles pluridisciplinaires 24h/24
- Des chambres individuelles confortables et lumineuses
- Un cadre de vie verdoyant et reposant au centre ville, à deux pas des transports publics
- Un restaurant caché ouvert 7/7 au public sous la surveillance du Grand Rabbin
- Une synagogue
- Une salle de réception et un service traiteur

EMS Les Marronniers - 9, chemin de la Bessonnette - 1224 Chêne-Bougeries

AUTOS PNEUS CHÊNOIS

SERVICES PNEUMATIQUES

Neuf	dès 69.-
Occasion	dès 30.-
Gardiennage	50.-
Echange pneus	
été / hiver	dès 98.-
Géométrie	80.-

MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

Forfait visite	220.-
Climatisation	dès 98.-
Antipollution	50.-
Châssis / Moteur	99.-
Vidange / Service	

TOUTES INFOS DIAGNOSTIC DU MOTEUR

EOBD - ABS - Airbag - Injection

86, rue de Genève - 1225 Chêne-Bourg - prussotti@bluewin.ch

T. 022 348 71 47



Conseil municipal – Synthèse de la séance ordinaire du 20 mars 2025

Centre sportif Sous-Moulin

Le parc immobilier du CSSM étant vieillissant, il ne répond plus aux standards énergétiques cantonaux. Il est, dès lors, nécessaire d'assainir et de rénover l'ensemble de ce parc. Le montant pour la réalisation des études s'élève à CHF 3'277'592.– TTC, réparti à parts égales entre les trois communes chênoises. Un crédit d'étude d'un montant de CHF 1'100'000.– TTC, afin de réaliser une étude pour la rénovation et l'assainissement énergétique des bâtiments sis 39, route de Sous-Moulin du Centre sportif Sous-Moulin (CSSM), conformément au standard genevois THPE, a ainsi été accepté.

Avenue de l'Ermitage

Un crédit d'investissement et de financement de CHF 1'975'000.– TTC, afin de réaliser des travaux de réaménagement de l'avenue de

l'Ermitage en relation avec sa mise en séparatif, a été accepté.

Ecole de Conches

L'école de Conches, construite en 1912, nécessite des travaux de rénovation importants, notamment en matière énergétique (isolation thermique du bâtiment et décarbonation du chauffage). Par ailleurs, elle doit être agrandie, principalement pour les raisons suivantes : répondre aux besoins de locaux du parascolaire dus à l'augmentation du nombre d'inscriptions ; répondre aux exigences cantonales en matière de locaux scolaires, un atelier du livre et une salle d'appui faisant notamment défaut dans l'école actuelle ; absorber les deux pavillons provisoires qui doivent être démontés. Par ailleurs, le préau nécessite également des transformations, les surfaces de cou-

verts extérieurs totalisant 160 m² au lieu des 200 m² requis pour 10 classes d'enseignement (20 m² par classe sont demandés). Un crédit de CHF 2'360'000.– TTC a été voté, afin de procéder à une étude pour le développement du projet d'agrandissement et la rénovation de l'école de Conches, la dépose de l'autorisation de construire et la réalisation des appels d'offres y relatifs.

Plus d'informations :

chene-bougeries.ch/municipal-2024-2025

Prochaine séance

Jeudi 22 mai à 20h30

Villa Sismondi, route du Vallon 4bis



FÊTE DE LA NATURE
AU CŒUR DE LA BIODIVERSITÉ

À L'ÉCOUTE DE LA NATURE

21-25 MAI 2025

Vos rendez-vous à Chêne-Bougeries

Samedi 24 mai, de 10h à 12h
Décoration de nichoir à chauves-souris
accompagnée par Natacha Veen, illustratrice

Dimanche 25 mai, de 15h à 17h
Découverte du sol et ses besoins
animée par Karine Gondret - HEPIA

Espace Nouveau Vallon - route du Vallon 8
Tout public - gratuit - collation offerte

Inscriptions : fetedelanature.ch

Programme sur fetedelanature.ch

CHÊNE-BOUGERIES

Abonnement TPG subvention communale

En 2025, la Commune de Chêne-Bougeries poursuit son soutien en octroyant une participation financière de **200 francs** :

- aux juniors entre 18 ans et 24 ans inclus dont l'abonnement n'est pas pris en charge par le canton
- aux seniors dès l'âge de l'AVS, en complément de la subvention cantonale à faire valoir sur l'achat d'un abonnement annuel de transports publics.

Informations relatives aux demandes de subventions communales :

chene-bougeries.ch/subventions-tpg

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries et Voiron

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge et Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant du mois de mars 2025 :

Naissances : 52 • Mariages : 10 • Décès : 11

Carte journalière dégriffée "Commune" CFF

La Commune de Chêne-Bougeries propose des cartes journalières dégriffées "Commune" exclusivement à ses habitants.

- L'achat des cartes disponibles s'effectue obligatoirement à la **réception de l'administration communale** (Mairie de Chêne-Bougeries, route de Chêne 136)
- Les cartes nominatives peuvent être vendues de 6 mois à un jour avant la date de voyage souhaitée.

Subvention communale : Un rabais de 50% est accordé uniquement sur le prix d'une carte journalière en 2^e classe et aux habitants possédant un abonnement CFF demi-tarif.

Prix : Avec la carte journalière dégriffée Commune, les personnes voyagent une journée entière dans toute la Suisse à partir de CHF 39.– (avec un abonnement demi-tarif) ou de CHF 52.– (sans demi-tarif), dans le rayon de validité de l'AG. De plus, la carte journalière dégriffée est proposée pour la 1^{re} et la 2^e classes.

Disponibilités : cartejournaliere-commune.ch

Cimetière - Echéance 2025

Les familles et/ou répondants qui ont des tombes de parents et/ou connaissances ayant été inhumés au cimetière de Chêne-Bougeries en 2005, ainsi que ceux possédant des concessions arrivées à terme en 2025, sont informés de leur échéance. La Mairie les remercie de bien vouloir prendre contact avec son secrétariat par téléphone au **022 869 17 14** ou par courriel à cimetiere@chene-bougeries.ch

Demi-tarif CFF subvention communale

Dans le cadre de la politique communale en matière de mobilité, une subvention de CHF 100.– est versée aux habitants de Chêne-Bougeries renouvelant ou souscrivant un nouvel abonnement demi-tarif CFF. La demande, accompagnée d'une preuve ou de la quittance d'achat, se fait via un formulaire en ligne. Le paiement s'effectue par virement bancaire ou postal.

Simple et pratique, sollicitez cette participation financière en ligne : ael.chene-bougeries.ch/demi-tarif



ou à la réception de la Mairie (route de Chêne 136).

Plus d'informations sur notre site : chene-bougeries.ch

Conseil municipal – Synthèse de la séance ordinaire du 18 mars 2025

Le Conseil administratif a communiqué les éléments suivants :

- Afin de se déterminer quant au **jour des Promotions scolaires**, le Conseil administratif a décidé de créer un groupe de travail dès juin 2025, sous l'égide du secrétariat général, regroupant un membre par parti de la nouvelle législature du Conseil municipal. Ce dernier aura pour tâche d'étudier et d'analyser tous les tenants et aboutissants et établira un compte-rendu à fin octobre pour que le dossier puisse être traité à la commission de la cohésion sociale de novembre 2025.
- Diverses manifestations seront agendées, en collaboration avec les communes de Göschenen et Erstfeld, afin de célébrer le **bicentenaire de la naissance de Louis Favre**.
- Depuis une semaine, le chantier a démarré afin d'étanchéifier l'**ancienne gare**. La Voie verte a été déviée au-devant du bâtiment lors des travaux qui s'effectueront au nord de ce dernier pour ensuite retrouver, à la fin des travaux, son parcours originel.

- Une **fontaine écopotable** a été aménagée durant les vacances de février dans l'enceinte du préau de l'école **Place-Favre**, à proximité de l'entrée principale, permettant ainsi aux enfants de pouvoir remplir leurs gourdes. Cette fontaine sera également la bienvenue lors des diverses manifestations sur la place Favre.

Le Conseil administratif a également communiqué sur les **travaux et chantiers**, ainsi que sur sa **politique de développement durable** (locaux pour le GIAP à l'école du Plateau, tableaux blancs interactifs dans les écoles, carrefour entre le chemin de la Mousse et l'avenue de Bel-Air, zone devant la station essence Migrol, chemin des Meures, luminaires LED le long de la Seymaz et aux abords de l'école De-Haller). Le Conseil municipal a :

- accepté le crédit d'étude relatif à la rénovation et l'assainissement énergétique des bâtiments du **Centre sportif Sous-Moulin** ;
- accepté l'exonération de la rente annuelle du droit de superficie DDP 4684 de Chêne-

Bourg au profit d'Immolab SA durant 12 ans et l'ouverture d'un crédit supplémentaire de CHF 60'000.– **ancienne gare** ;

- préavisé favorablement le projet de **plan localisé de quartier N°30233-512, avenue Edouard-Baud – place de la Gare**.

Au point "**propositions individuelles et questions**", l'assemblée a discuté des sujets suivants : défense du système démocratique, projet "La Colline", moustique tigre, skateboard et skatepark, sécurité routière autour du bâtiment de la place de la gare, parking sauvage aux abords du stade de football de Sous-Moulin. Après la séance, des personnes du public sont revenues sur deux sujets : le projet "La Colline" et l'ancienne gare.

Informations complètes : chene-bourg.ch/seances/legislature-2020-2025/

Prochaine séance
Mardi 13 mai à 18h30
Salle du Conseil municipal, rue du Gothard 13

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bourg, Thônex, Veyrier

Événements d'état civil enregistrés du 19.02 au 21.03.2025 :

Mariages : 11 • Décès : 48

Reconnaisances d'enfants : 5

Anniversaires des aînés

Les Conseillers administratifs de Chêne-Bourg ont le plaisir de fêter les communiens atteignant leur 90^e, 95^e et 100^e anniversaire.

Personnes qui célébreront leur 90^e anniversaire :

En mai : Agnès S., Séraphine H.

En juin : Eliane P., Giulano R.

Personne qui célébrera son 95^e anniversaire :

En juin : Martha K.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Déchetteries-écopoints

La Commune de Chêne-Bourg met à votre disposition des déchetteries communales dont vous pouvez trouver toutes informations utiles ainsi qu'une carte de leurs emplacements sur son site sous : chene-bourg.ch/vivre-a-chene-bourg/environnement-et-developpement-durable/dechets-et-tri-1915

Nous vous remercions de respecter le tri qui sert au recyclage et de ne pas mélanger les différents déchets.

Merci également de respecter le voisinage en jetant vos déchets recyclables de 8h à 20h.

Objets encombrants

Trop de personnes jettent tout et n'importe quoi dans les déchets encombrants. Nous vous demandons de ne pas y déposer des pots de fleurs, boîtes ou tout petit objet qui peut être jeté dans les sacs poubelles pour les ordures ménagères. Les jouets tels legos ou autres peuvent être déposés dans des institutions caritatives.

Nous rappelons que la commune organise **un ramassage des déchets encombrants**, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant : **les 13 et 27 mai, 10 et 24 juin tôt le matin.**

Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt la veille au soir**. Pour les **immeubles exclusivement**, un autre ramassage est effectué **les 6 et 20 mai, 3 et 17 juin.**

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Restons connectés : suivez-nous sur nos réseaux !

Vous souhaitez recevoir chaque mois les nouvelles actualités de votre commune par email ? Alors inscrivez-vous dès à présent à notre newsletter sur notre site :

chene-bourg.ch

Pour suivre les informations officielles de Chêne-Bourg, abonnez-vous à notre page Facebook : [facebook.com/chenebourg](https://www.facebook.com/chenebourg) et LinkedIn : [linkedin.com/compagny/chene-bourg](https://www.linkedin.com/company/chene-bourg). Et retrouvez la programmation du Point Favre sur Instagram : [instagram.com/point_favre](https://www.instagram.com/point_favre).

Plus d'informations sur notre site :
chene-bourg.ch

Conseil municipal – Synthèse de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2025

Dans sa séance du 1^{er} avril 2025, le Conseil municipal de la Ville de Thônex a pris la décision suivante :

1. Réalisation du programme de mesures d'accompagnement paysager (MAP) Foron

Le Conseil municipal a accepté un crédit d'investissement de CHF 1'403'000.– pour permettre la réalisation de la 3^e et dernière étape de la mesure d'accompagnement paysager (MAP) Foron. Cette mesure a pour objectif de créer une promenade continue de 6,5 km, entre le nord et le sud de la ville, en reliant le site de Belle-Idée à l'embouchure du Foron dans l'Arve (au niveau de la station d'épuration de Villette), afin d'offrir une nouvelle colonne vertébrale verte sur le territoire.

La promenade a été segmentée en trois étapes distinctes : le premier tronçon, situé à Belle-

Idée, a été réalisé en 2015 ; les sept suivants, situés entre Belle-Idée et Moillesulaz, ont été créés entre 2021 et 2023. Le dernier crédit voté permettra ainsi de réaliser la dernière étape, allant de Moillesulaz à l'embouchure du Foron dans l'Arve.

Ce tronçon traversera des parcelles propriétés de la Confédération, de l'Etat de Genève et de la Ville de Thônex (domaine privé et domaine public). Des négociations ont par conséquent dû être menées avec les propriétaires de ces parcelles pour obtenir des servitudes de passage, nécessaires à la réalisation d'un cheminement piétonnier ouvert au public. Les travaux pourront débuter au début de l'année 2027 pour une durée d'une année, avec une mise en service du cheminement prévue pour mai 2028. A noter qu'une subvention cantonale permettra de prendre en charge 50% du coût de la réalisation.

Cette nouvelle promenade piétonne, réalisée avec un revêtement argilo-calcaire ou en résine, proposera également des bancs en bois massif, des plantations d'arbres ou d'arbustes indigènes ou encore des refuges partiellement enfouis dans le sol pour le Lucane cerf-volant, une espèce menacée en Suisse. Des nichoirs pour oiseaux et chiroptères compléteront les aménagements. Ce projet s'inscrit ainsi dans une volonté de densifier le maillage vert de la Ville, tout en renforçant la biodiversité.

Conseil municipal

Prochaine séance

Mardi 13 mai à 20h

Salle du Conseil municipal, av. Tronchet 13A

Cartes CFF

La carte journalière dégriffée "Commune" est une offre contingentée (quota) disponible auprès de toutes les communes et des villes suisses. La Ville de Thônex met à disposition des cartes journalières qui permettent de voyager en train, en bateau, sur les lignes des cars postaux, ain si que des bus et des trams dans la plupart des agglomérations et villes suisses (également sur Unireso).

Elles sont disponibles exclusivement pour des personnes âgées de 16 ans et plus. L'achat se fait **uniquement** au guichet communal (avenue Tronchet 13A), pas de réservation par téléphone ou en ligne. Retrouvez toutes les informations sur thonex.ch

Subvention TPG

La Ville de Thônex propose 750 subventions de CHF 100.– pour les 18-65 ans pour tout achat ou renouvellement d'un abonnement annuel de transports publics Unireso ou Léman Pass. L'offre est valable jusqu'au 15 décembre 2025 pour faire la demande de subvention, et jusqu'au 31 décembre 2025 pour acheter l'abonnement. Offre valable jusqu'à épuisement du stock. Nous vous encourageons à renouveler votre abonnement dans le mois précédant l'échéance.

Pour solliciter la subvention, suivez la procédure sur : thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/subventions-tpg/

ATTENTION! Pour bénéficier de l'offre en ligne, il ne faut **EN AUCUN CAS acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de la Commune**. Si vous n'avez pas accès à internet, contactez le service relation clientèle des TPG : 00800 022 021 20 (numéro gratuit).

Conférence sur les directives anticipées



« Les directives anticipées sont un droit inscrit dans la loi qui permettent l'expression écrite par avance de votre volonté sur le type de soins que vous souhaitez recevoir ou non au cas où vous ne seriez plus en mesure de vous exprimer par vous-même. »

En partenariat avec l'IMAD et palliative Genève, la Ville de Thônex vous invite à une conférence sur ce sujet essentiel. Venez en apprendre davantage sur ce droit et comment il peut vous aider à prendre des décisions éclairées pour votre avenir.

Rendez-vous le mercredi 11 juin à 16h à la salle polyvalente de l'école de Marcellly.

Entrée libre – Sans inscription.

Ne manquez pas cette occasion de mieux comprendre vos droits et d'assurer une prise en charge qui respecte vos volontés.

Fête du printemps

La traditionnelle Fête du printemps sera de retour le **samedi 24 mai**.

Un vide-greniers sera installé de 9h à 16h sur l'avenue Tronchet et dans le préau de l'école Marcellly et une bourse aux géraniums sera proposée sur le parvis de la salle des fêtes. Buvette et restauration sur place.

Déchets et écopoints

La Ville de Thônex compte 15 écopoints, ouverts du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 19h. Les écopoints sont fermés le dimanche et les jours fériés.

Si l'un de vos déchets n'entre dans aucune catégorie à l'écopoint, vous pouvez contacter la ligne info déchets : 022 869 39 51.

Le calendrier des déchets est également à votre disposition au guichet communal ou au format numérique sur : thonex.ch/vivre-a-thonex/dechets-et-recyclage/levee-des-dechets/

La levée des **encombrants** se fait :

- en zone urbaine: tous les jeudis
- en zone péri-urbaine: les 2^e et 4^e jeudis du mois

N'hésitez pas à consulter la liste des chemins pour les levées de déchets dans le calendrier communal ou sur le site internet de la Ville.

Les encombrants sont à déposer au même endroit que les ordures ménagères, au plus tôt à partir de 20h la veille du passage. Le dépôt ne doit pas excéder 3m³ ni entraver le passage.

Le **centre de voirie** est ouvert les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h à 12h. A cette occasion, il est possible de déposer certaines catégories de déchets qui, en temps normaux, doivent être amenés au ESREC (Espaces de Récupération Cantonaux). **Prochaines dates d'ouverture: 17 mai et 7 juin.**

Plus d'informations sur notre site :
thonex.ch

■ Un nouveau parc pour s'évader au cœur de la ville

Le nouveau parc Marcelly sera inauguré le 6 mai. Il offrira un nouvel espace de verdure au centre urbain. L'événement Parcs en fête, qui se tiendra du 5 au 11 mai, permettra au public de s'approprier ces lieux de végétation!

Un nouvel espace de détente a vu le jour au centre de Thônex, grâce à l'ouverture du parc Marcelly. Situé dans le prolongement du préau de l'école du même nom et du parc Graveson, ce nouveau lieu de vie a été créé sur quatre parcelles acquises par la Ville de Thônex, accueillant précédemment des villas. Il offre un nouveau poumon de verdure de 3'500m² au centre de la ville.

Le parc sera officiellement inauguré par les autorités de Thônex le 6 mai. Il permet ainsi à la Ville de Thônex d'augmenter son offre en espaces verts indispensables à la qualité de vie des habitants. Véritable écrin de verdure grâce à la plantation de plus de 250 arbustes et 14 nouveaux arbres (sans oublier les 47 arbres existants conservés durant le chantier), ce lieu se positionne comme un havre de paix, combinant nature, jeux et art. Une fontaine ludique en pierre naturelle de 6 mètres de diamètre, complétée de jets d'eau, offrira un îlot de fraîcheur durant l'été. Ces installations permettent ainsi aux plus jeunes de s'amuser dans un environnement sécurisé et agréable.

Pour les personnes en quête de tranquillité, le parc propose des aménagements de détente grâce à des bancs et des chaises longues en bois. Une fontaine éco-potable, réalisée par l'artiste Lou Masdurand, a également été installée dans un coin plus reculé du parc, permettant ainsi de concilier de la meilleure des manières art et nature.



Point fort de *Parcs en fête*

L'inauguration de ce nouveau parc s'inscrit dans le cadre de *Parcs en fête*, une manifestation organisée par la Ville de Thônex du 5 au 11 mai. Cet événement vise à mettre à l'honneur et faire (re)découvrir au public les parcs et espaces verts de la ville. Pour la 4^e édition de cet événement familial, le parc Motrice-Picasso et la forêt Etienne-Chennaz accueilleront tout au long de la semaine diverses animations et activités gratuites en plein air pour les familles et le grand public.

Du côté du parc Motrice-Picasso, une roue à traction humaine et des balades à dos de poney seront proposées durant tout le week-end, ainsi qu'un marché artisanal de producteurs locaux. Des animations musicales et des foodtrucks compléteront

les animations pour créer une ambiance festive et accueillante.

La forêt Etienne-Chennaz accueillera de son côté un accrobranche et une tyrolienne pour les plus courageux. A noter encore que diverses animations surprises seront proposées tout au long de la semaine sur la place de Graveson, de même que des stands d'information et de sensibilisation aux thématiques de l'environnement et de la biodiversité. Une chasse aux trésors à travers la ville sera aussi proposée tout au long de la semaine pour découvrir Thônex sous un angle ludique.

+ d'informations

Retrouvez toute la programmation de *Parcs en fête* sur thonex.ch

VILLE de THÔNEX

LES RENDEZ-VOUS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

été 2025

PORTES OUVERTES

VISITE D'UNE INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES

14 mai | 18h→20h

Ecole Adrien-Jeandin

plus d'événements :

■ Visite d'une installation solaire communale

Vous souhaitez faire installer des panneaux solaires, mais avez encore des doutes et des questions? Venez visiter une installation photovoltaïque mise en place par la Ville de Thônex sur un bâtiment communal, **mercredi 14 mai de 18h à 20h, à l'école Adrien-Jeandin.**

En présence des Services industriels de Genève (SIG), de l'installateur Helios et de Pascal Uehlinger, Conseiller administratif en charge du développement durable, cet événement permettra au public de comprendre les enjeux et avantages de ces installations, et découvrir les aides financières et les subventions disponibles

pour l'installation de panneaux solaires. La présence d'experts permettra de répondre aux questions des participants et de les guider dans leurs projets énergétiques. Une belle occasion pour les citoyens de s'informer et d'agir pour un avenir plus durable.

Inscription obligatoire via le QR code ci-contre.



Pourquoi lutter contre le moustique tigre ?

La population genevoise est appelée à adopter les bons réflexes dans ses cadres de vie.

Le moustique tigre est une espèce exotique envahissante qui colonise progressivement l'Europe en tirant parti du changement climatique. Evitant soigneusement les espaces naturels, il s'établit avant tout dans les zones habitées occasionnant une gêne importante en fin d'été. Identifié pour la première fois à Genève durant l'automne 2019, il s'est répandu depuis. La colonisation du canton paraît désormais inéluctable.

Afin de limiter les nuisances pour les habitants et protéger la santé publique, l'objectif du canton de Genève consiste à maintenir les populations de moustiques tigres le plus bas possible, en restreignant drastiquement la disponibilité des petites

accumulations d'eau pour le moustique tigre qui en dépend pour sa reproduction. La lutte contre l'expansion du moustique tigre ne peut porter ses fruits qu'avec le concours de la population, car elle implique de généraliser de nouveaux réflexes.

+ d'informations

Signaler un moustique tigre :
moustiques-suisse.ch

En savoir plus :
ge.ch/moustique-tigre

Thônex

Séance d'information publique moustique tigre et frelon asiatique

Mercredi 21 mai, de 18h à 20h

à l'aula de l'école Belle-Terre, la Ville de Thônex organise pour ses habitants une séance d'information publique sur le moustique tigre et le frelon asiatique.

Cet événement gratuit et sans inscription permettra de présenter le plan d'action mis en place pour lutter contre la prolifération de ces espèces invasives dans la région.

Des experts partageront des conseils pratiques et les bons gestes à adopter au quotidien pour contribuer activement à cette lutte.

PAS DE MOUSTIQUE TIGRE CHEZ MOI



Ne pas laisser dehors des objets – bâches, jouets, pneus... – qui peuvent retenir de petites flaques.



Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.



Vider au moins une fois par semaine tout récipient ouvert contenant de l'eau.



Traiter les points d'eau stagnante des canalisations avec un anti-larve biologique non nocif.



Ne pas utiliser des produits non ciblés qui détruisent les prédateurs du moustique tigre.



Si c'est possible, mettre du sable pour éviter la présence d'eau.



Fermer hermétiquement tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasols, etc.).



Respecter les plans d'eau naturels où les prédateurs du moustique tigre l'empêchent de s'implanter.



JARDINS ET BALCONS :

Éviter les nuisances du moustique tigre implique de nouvelles habitudes.



Taille réelle

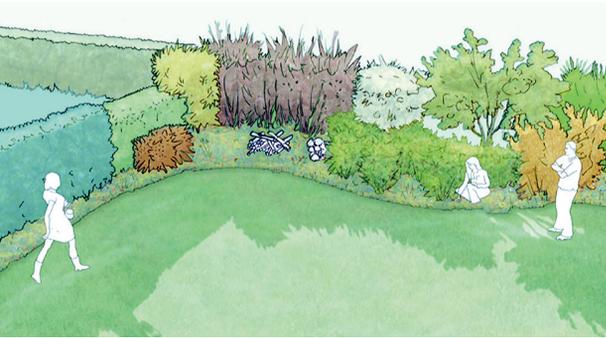


En savoir plus et trouver le bon anti-larve : www.ge.ch/moustique-tigre



■ Les haies indigènes, une grande ressource pour la biodiversité

La nature en milieu urbain peut être riche à condition de lui faire une place. Les haies ont alors un grand rôle à jouer.



Référence: Fiche n°1 / Le jardin climatique / OFEV

Contrainte de toute part, la nature en ville perd de la surface chaque jour. Les espaces verts des jardins privés ont tendance à être de plus en plus réduits. Cependant, une constante demeure; les haies ont toujours la cote. Elles ont alors un grand rôle à jouer car elles peuvent abriter une faune très riche; en offrant des espaces aux passereaux pour édifier leurs nids, en permettant aux hérissons et autres petits mammifères de se déplacer en toute sécurité et en fournissant un garde-manger riche en fleurs et en fruits à de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux et de mammifères. Les haies remplissent ces nombreux rôles, à condition qu'elles soient composées d'espèces de plantes indigènes, c'est-à-dire originaires de nos régions.

Malgré tous ces bienfaits, la haie indigène ne fait pas l'unanimité, car elle est souvent jugée trop transparente et ne permet pas de se cacher des regards indiscrets. Mais est-il vraiment nécessaire de se dissimuler? D'un point de vue sécuritaire, rien n'est moins sûr qu'une haie très opaque dissuade les cambrioleurs. Si vous êtes tentés par la beauté d'un jardin naturel, voici quelques pistes de réflexion.

Les bonnes astuces

Pour réaliser une belle haie indigène, qu'elle assure sa valeur décorative et garantisse une certaine intimité chez soi, voici quelques conseils:

- Varier les essences: entre les différentes périodes de floraison, les arbustes persistants qui gardent les feuilles en hiver ou ceux qui apportent des fruits décoratifs, choisir plusieurs espèces d'arbustes permet de s'affranchir de la monotonie.
- Des plantes grimpantes comme le lierre peuvent être installées sur des portions de clôtures et renforcer l'opacité sur certaines zones jugées nécessaires.
- Des structures comme un tas de pierres ou de rondins de bois sont des refuges idéaux pour la faune. Elles permettent aussi de varier les formes de la haie.
- Planter en double rang, si l'espace le permet, est une bonne solution pour renforcer l'épaisseur de la végétation.
- Dans les clôtures ou sous les portails, laisser toujours des trous ou des espaces pour que la petite faune puisse circuler selon les dispositions B.1 du Plan directeur communal de Chêne-Bougeries.

Une subvention cantonale

Le Canton de Genève offre une subvention qui permet de soutenir financièrement les propriétaires souhaitant remplacer leur haie par une haie indigène vivante. Ce programme s'appelle *Nature en ville*. Le lien ci-après vous permet de vous inscrire pour une demande de subvention:

[1001sitesnatureenville.ch/amenagements/haie-indigene/](https://www.1001sitesnatureenville.ch/amenagements/haie-indigene/)

Le site offre également de nombreux conseils pour le choix des essences, ainsi que les modes et distances de plantation: [1001sitesnatureenville.ch/wp-content/uploads/Fiche-haies-indigenes-BD-1.pdf](https://www.1001sitesnatureenville.ch/wp-content/uploads/Fiche-haies-indigenes-BD-1.pdf)

Clôtures, bâches, palissades: ce qu'il faut savoir

Si les haies indigènes gagnent du terrain, c'est aussi parce qu'elles répondent aux exigences cantonales en matière d'aménagement. Les murs, palissades et bâches ne sont pas autorisés en zone villas. Seules les clôtures légères et ajourées, qui laissent passer la faune et la lumière, sont acceptées.

En cas de travaux, la Commune peut toutefois tolérer, à titre exceptionnel, l'installation d'une bâche du côté privé d'une haie, mais uniquement pour une durée maximale de deux ans, le temps que la végétation pousse. Passé ce délai, les bâches deviennent un frein à la croissance des plantes, en bloquant la lumière nécessaire à leur développement.

En favorisant les haies indigènes et en respectant ces principes, il est possible de concilier esthétique, biodiversité et vie privée.

+ d'informations

[1001sitesnatureenville.ch/amenagements/haie-indigene/](https://www.1001sitesnatureenville.ch/amenagements/haie-indigene/)

<https://www.ge.ch/document/nature-fiches-charte-jardins>

Contact

Service territoire, biodiversité et mobilité
tbm@chene-bougeries.ch
T. 022 869 17 71

■ Partage d'expérience "Eau en Ville" à Chêne-Bougeries

Dans le cadre de la démarche "Eau en Ville" initiée en 2022 par l'Office cantonal de l'eau, la Commune de Chêne-Bougeries a présenté, le 6 février dernier, divers projets à une cinquantaine de professionnels.

Ce partage d'expériences, ouvert à toutes les communes du Grand Genève, a permis à la Commune de Chêne-Bougeries d'échanger sur ses mises en œuvre innovantes en lien avec la thématique de l'eau. En effet, malgré la présence d'une structure bocagère diffuse sur l'ensemble de son territoire et la prédominance d'un habitat résidentiel, qui représente près de 70% de la surface

de sa zone à bâtir, Chêne-Bougeries est tout aussi concernée que d'autres communes plus urbaines par les enjeux liés à l'eau et au dérèglement climatique.

Bassin/biotope de rétention des eaux pluviales en bordure de la Seymaz

La Seymaz, située à l'est et qui fait frontière avec les communes voisines

de Chêne-Bourg et de Thônex, est significativement impactée par des rejets d'eaux pluviales de la zone urbaine, notamment des deux axes à fort trafic que représentent la route de Chêne et la route de Malagnou.

(suite en haut de page ci-contre)

Etude d'un ouvrage centralisé de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert

Actuellement, les eaux pluviales et une partie des eaux usées sont rejetées dans la Seymaz, engendrant des effets négatifs sur la qualité de ce cours d'eau. Afin de résoudre ce problème, la mise en séparatif du réseau communal s'impose et doit passer par la réalisation d'un ouvrage centralisé de gestion des eaux pluviales. Dans un premier temps envisagé sous la forme d'un bassin enterré sous le préau de l'école de Chêne-Bougeries, une variante à ciel ouvert en bordure de la Seymaz est en cours d'étude. Cet ouvrage de rétention, en plus d'améliorer considérablement la qualité de l'eau rejetée, offrirait d'indé-



Vue virtuelle du bassin - Vimade

niabiles qualités paysagères, de biodiversité et d'usages aux habitants.

Rénovation et réaménagement du village de Chêne-Bougeries

Depuis plusieurs années, le village de Chêne-Bougeries fait l'objet de vastes travaux de rénovations et de reconstructions. Cette planification s'inscrit dans un plan de site adopté en 2016 par le Conseil d'Etat. Pour rappel, les travaux en cours (5-15 rue de Chêne-Bougeries, 6-10, ch. du Pont-de-Ville et 2, ch. De-La-Montagne), ont fait l'objet d'un concours en 2019, remporté par le projet "La Maison enchantée" du bureau d'architectes Personeni Raffaele.

Récupération des eaux pluviales des toitures

En cours de réalisation, les ambitions de la Commune de Chêne-Bougeries en matière de valorisation et de gestion des eaux de pluie ont été renforcées, en collaboration avec l'Office cantonal de l'eau, et le projet a été retravaillé pour y intégrer la récupération des eaux pluviales des toitures existantes au profit des aménagements extérieurs et des plantations, réalisées en fosses de Stockholm, idéales dans un contexte dense et minéral.

A plus large échelle, les aménagements extérieurs de tout le secteur du village de Chêne-Bougeries ont fait l'objet d'un



Extrait d'ambiance extérieure - Illustration du concours - Personeni Raffaele

concours, remporté en 2024 par le projet "Cœur de parcs" du bureau d'architectes Urbanité(s), dont l'objectif est d'apporter de la fraîcheur en intégrant, entre autres, de la végétation.

Du terrain à la table ronde

Le 3 avril dernier, des représentants des communes de Chêne-Bougeries, Carouge et Vernier, ainsi que du Département du territoire, ont été invités par l'OCEau à participer à une table ronde. Ce moment de partage a permis d'échanger autour des obstacles et complications rencontrés dans le cadre des expériences de projets "Eau en Ville".

AMÉNAGEMENT MOBILITÉ

Les contours du développement de Belle-Terre

Actuellement à l'étude, la 2^e étape du quartier Belle-Terre a fait l'objet d'une exposition publique à la fin du mois de mars à la salle des Métayers. En présence des porteurs de projets (Ville de Thônex, Etat de Genève, Batima-C2I), les visiteurs ont ainsi eu l'occasion de découvrir durant quatre jours les plans localisés de quartier (PLQ) de la deuxième étape.

Favoriser la vie de quartier

Cette suite se positionne comme complémentaire au quartier existant. Situées sur les pièces A1 et A3 (au nord du mail central et aux extrémités du quartier), les nouvelles constructions permettront l'émergence de 1'000 logements, d'une crèche communale et de nouveaux commerces de proximité. Deux pavillons dédiés aux activités favorisant la vie de quartier sont également prévus pour favoriser les échanges et l'organisation d'événements collectifs, renforçant ainsi le lien social entre les habitants. Les bâtiments seront disposés en îlots semi-ouverts, créant des espaces intérieurs végétalisés. Cette conception offrira une dynamique architecturale avec des immeubles variant entre 6 et 10 étages.

65% des surfaces des PLQ A1 et A3 seront laissées libres de constructions pour permettre la création d'espaces publics polyvalents. Ceux-ci seront aménagés pour accueillir des terrasses de cafés, des aires de jeux pour enfants, ainsi que des infrastructures pour le stationnement de vélos.

Un développement urbain durable

L'un des enjeux majeurs de la réalisation de cette nouvelle étape se situe dans la durabilité. Ainsi, le quartier sera alimenté à 100% en énergies renouvelables issues de la géothermie, des panneaux solaires et de la récupération de chaleur par des pompes. De nouveaux espaces verts seront réalisés pour s'intégrer au réseau de biodiversité existant et les aména-



gements seront conçus pour préserver la petite faune, notamment grâce à la plantation d'arbres de grande envergure. Les éclairages seront quant à eux dimensionnés pour respecter la vie nocturne de certaines espèces.

■ Deux centenaires à Chêne-Bougeries

En mars dernier, deux centenaires ont été célébrées dans la commune de Chêne-Bougeries. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les représentants de l'Exécutif communal, ainsi que le personnel d'animation se sont réunis le 27 mars à l'EMS Le Nouveau Prieuré autour de M^{me} Liseli Grivel, née le 23 mars 1925, puis à l'EMS Eynard-Fatio autour de M^{me} Simone Dunand, née le 28 mars 1925. La Commune de Chêne-Bougeries leur réitère ses sincères félicitations et ses vœux de bonne santé pour une centième année remplie de sérénité.



M^{me} Grivel entourée de M. Jean-Michel Karr, Conseiller administratif, et M. Florian Gross, Maire.



M^{me} Dunand aux côtés de M. Florian Gross, Maire.

■ Une semaine pour favoriser le bien-être des seniors

Du 25 au 28 mai, les seniors de Thônex seront sous le feu des projecteurs lors de la première édition de *Bien dans ma ville*, un événement conçu pour renforcer le bien-être social des personnes âgées et leur intégration dans leur environnement quotidien. Durant quatre jours, une série d'activités seront proposées aux aînés de Thônex, dans une démarche visant à promouvoir le bien-vieillir et favoriser le lien social. Une belle occasion pour les seniors de se rencontrer, de participer à des activités physiques, communautaires et artistiques.

Programme varié et accessible

A travers un programme d'activités varié, *Bien dans ma ville* proposera par exemple

une balade le long du chemin mémoriel, des ateliers sur les bienfaits des plantes médicinales, des parties de Scrabble, une conférence thématique du Dr Philippe Schaller, un spectacle multigénérationnel sur la place de Graveson, des cours de yoga et de danse ou encore un spectacle de magie. Sans oublier un petit-déjeuner en musique et un repas convivial. Le programme complet de l'événement est disponible sur le site thonex.ch et sera distribué en tout-ménage dans toutes les boîtes aux lettres des seniors de Thônex. *Bien dans ma ville*, initié il y a quelques années par l'Association VIVA, se positionne comme un programme unique et innovant de rencontres et de bien-être pour les seniors. Les activités proposées visent

à permettre aux participants de découvrir des disciplines physiques accessibles, d'approfondir leur engagement social et de stimuler leur santé psychique. Cet événement est le fruit d'un partenariat unique entre la Ville de Thônex, Les Résidences et ses diverses entités présentes sur le territoire thônésien (EMS Villa Mona Hanna, Résidence-services Les Jardins de Mona, IEPA Clair-Val et la Fondation d'aide et de soins à domicile SeAD), ainsi que les associations des Aînés solidaires, Les Rendez-vous des 55 ans et + et Jade. Le caractère multigénérationnel de l'événement sera aussi renforcé grâce à la présence des Travailliers sociaux hors murs (TSHM) qui participeront avec des jeunes de la Ville.

■ Alerte canicule : se préparer efficacement !

La période entre mai et septembre peut s'accompagner de vagues de chaleur intenses, provoquant des risques pour la santé, particulièrement pour les personnes vulnérables (personnes âgées, jeunes enfants, femmes enceintes, personnes à la santé fragile). Pour faire face à ces épisodes, la Ville de Thônex, sous le contrôle du Service du médecin cantonal, propose des mesures pour veiller à la sécurité de sa population.

Information et contact téléphonique

Un courrier d'information est envoyé en mai par le service de la cohésion sociale aux seniors de 75 ans et plus non suivis par l'IMAD, leur offrant la possibilité de s'inscrire pour un suivi par téléphone en période d'alerte. Pour toute demande, contactez le service de la cohésion sociale au **T. 022 869 39 70**.

Lieux de fraîcheur et bars à eau

En cas d'alerte, la Ville de Thônex propose des bars à eau à la place de Graveson en soirée dès 17h et à la salle des fêtes en journée de 10h à 17h. Des lieux de fraîcheur sont aussi ouverts au public vulnérable à la salle des fêtes ou à l'école Belle-Terre. Enfin, une salle climatisée est mise à disposition dans la salle Louis-Valencien. En cas d'alerte canicule, retrouvez toutes les informations sur thonex.ch ou par téléphone au **T. 022 869 39 00**.

■ À la rencontre des assistantes sociales de Chêne-Bourg

Au 13, rue du Gothard, la Cohésion sociale propose deux permanences sociales sans rendez-vous les lundis et mardis après-midi, ainsi que des entretiens planifiés du lundi au jeudi. Mais que se passe-t-il derrière la porte vitrée du service? Tour d'horizon avec les deux assistantes sociales de la Mairie de Chêne-Bourg.



Les bureaux de la Cohésion sociale se trouvent à la rue du Gothard 13, au 1^{er} étage.

Pierre angulaire du service de la Cohésion sociale, les permanences offrent un suivi socio-administratif aux communiers. Avec la croissance démographique, les besoins de la population augmentent et, en 2022, la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton (LRT 1) a confié aux communes la responsabilité d'organiser un bilan social pour les aînés. Afin de répondre plus efficacement aux problématiques de la population, les permanences ont été développées en 2024, sous l'impulsion de Laurence Etienne, nouvelle responsable de la Cohésion sociale, et grâce à l'engagement d'une assistante sociale supplémentaire. Tamara Meister et Sarah Fankauser nous présentent leur quotidien.

Quelles sont les demandes les plus fréquentes que vous recevez ?

Les demandes d'aide financière et de logement. Ce dernier point est souvent plus compliqué. Pour la nourriture, il y a beaucoup de solutions à Genève, mais nous n'avons que peu des marges de manœuvre quand une personne perd son logement ou est expulsée.

Quelles sont les principales étapes de la prise en charge d'une personne qui se présente au service social ?

Dans un premier temps, nous évaluons la situation, afin de vérifier que les personnes aient accès à tous leurs droits sociaux, notamment économiques. Nous n'intervenons en effet qu'après de possibles aides de l'Etat ou des subventions. Nous regardons ensuite si la commune peut intervenir, notamment dans le cas de frais médicaux exceptionnels, d'aides pour les activités enfants ou de réductions dans les restaurants scolaires. Nous pouvons aussi nous tourner vers nos partenaires (l'Hospice général, 3-Chêne Emploi, les éducatrices scolaires, le Spot, etc.). Un autre aspect de notre travail est le suivi des personnes : nous les écoutons et les aidons à activer leurs réseaux personnels. Le but n'est pas de les rendre dépendantes, mais de les autonomiser.

La Commune offre également des permanences thématiques encadrées par des professionnels. Les sujets abordés sont-ils suffisants aujourd'hui ?

Les différentes permanences sont assez complètes et complémentaires ; celles sur le désendettement, les impôts et l'écrivain public rencontrent beaucoup de succès. La permanence juridique est également très importante, car elle peut intervenir dans des situations difficiles à débloquer.

Nous avons une forte demande pour la gestion de budget, c'est pourquoi nous sommes en train de mettre en place des cours avec Caritas.

A côté des permanences, quelles sont vos autres activités ?

Depuis l'arrivée de Sarah, nous pouvons proposer des visites à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Le service organise plusieurs événements et activités, comme la sortie et le voyage des aînés ou le repas du Noël solidaire. Nous préparons également les cornets de Noël qui sont distribués chaque année aux aînés et aux enfants.

Quelles évolutions voyez-vous dans votre pratique ?

Nous sommes confrontées à une augmentation et une complexification des demandes. Nous rencontrons aussi des difficultés de communication avec certaines personnes qui ne parlent pas le français et qui n'ont personne pour les aider à traduire.

Quels sont les aspects qui vous plaisent le plus dans votre métier ?

Nous sommes amenées à traiter une grande diversité de cas : des personnes salariées ou au chômage, des couples, des retraités, des personnes en situation de handicap... Selon la situation, l'âge de la personne et la gravité du problème, il nous faut nous adapter et essayer de trouver la meilleure solution. Chaque situation est différente, il y a toujours quelque chose à apprendre.

+ d'informations

Service de la Cohésion sociale
Rue du Gothard 13
T. 022 869 40 50
cohesion-sociale@chene-bourg.ch

Samaritains des Trois-Chêne : une Assemblée générale qui allie cordialité et sérieux

Après avoir fêté ses cinquante ans en 2024, la section des Samaritains des Trois-Chêne a tenu son Assemblée générale ordinaire, le lundi 23 mars. C'est dans une ambiance chaleureuse que l'événement s'est déroulé à Thônex, dans une salle aménagée à cet effet. Témoignage d'une non initiée.

Un ordre du jour efficace

Une fois installés les membres de l'association et les invités, la présidente, M^{me} Célia Castella, déclare l'ouverture de la séance. A ses côtés se trouvent M^{mes} Isabelle Polack Dupraz (secrétariat et postes sanitaires), Sylviane Thomas (trésorerie) et Patricia Tosi (cours publics), ainsi que MM. Alain de Felice (commission technique) et Damian Bullon (matériel). Tout est passé en revue : le rapport annuel des activités, les comptes ainsi que le programme d'activités de la section. À l'occasion des élections, les membres du comité sont reconduits à l'unanimité, ce qui démontre la confiance qui leur est accordée. Après la clôture de l'assemblée, M. Bruno da Silva, maire de Thônex, félicite M^{me} Castella pour sa réélection et ajoute que sa manière souriante et efficace de mener la séance fait rêver.

Les Samaritains, une belle vocation

En discutant autour du repas qui suit la séance, on découvre que toutes les personnes présentes sont bénévoles et bienveillantes. Elles partagent volontiers leurs expériences. Ainsi Céline, une jeune ambulancière qui vient de France voisine : elle s'est tout de suite sentie accueillie au sein de la section des Trois-Chêne. Être samaritaine apporte une autre dimension à sa profession. Quant à Isabelle, la secrétaire de la section, c'est avec passion qu'elle parle des postes sanitaires : ils sont l'occasion de partager son savoir-faire avec les samaritains moins expérimentés.



© S. Laffet

Elle témoigne également de la reconnaissance immédiate du public. Enfin, M^{me} Castella évoque son adhésion à l'association, après avoir assisté aux cours en vue de l'obtention de son permis de conduire. C'était il y a vingt ans et, depuis, elle demeure fidèle aux Trois-Chêne – bien que les Samaritains Genève (SamGE) rêvent de la voir rejoindre le comité cantonal...

On recrute !

A l'instar des corps des Sauveteurs auxiliaires, la section des Samaritains des Trois-Chêne recherche de nouveaux membres pour étoffer ses rangs. Pour ce faire, consultez son site internet (samatc.ch) et prenez contact avec elle : vous serez chaleureusement accueillis, tout comme nous le fûmes lors de cette 50^e Assemblée générale.

Sophie Laffet

La Police municipale de Thônex à la rencontre des citoyens sur la place de Graveson

Le mercredi 28 mai, la Police municipale de Thônex sera présente sur la **place de Graveson de 13h à 17h** pour un stand de prévention et de présentation de ses métiers.

L'occasion pour les habitants de découvrir ses diverses missions, ses actions quotidiennes et les services qu'elle offre

à la population. Des échanges avec les agents permettront au public de mieux comprendre les enjeux de la sécurité locale, de poser des questions et d'obtenir des conseils sur des sujets variés tels que la sécurité routière, la prévention de la délinquance, ou encore la protection des biens et des personnes.

Cet événement, ouvert à tous, vise à renforcer les liens entre la police municipale et la population, tout en offrant un moment de proximité et d'information. Venez nombreux rencontrer les agents de Thônex et en savoir plus sur leur engagement au service de la sécurité de chacun !

Mise en garde contre le démarchage à domicile

La Police municipale de Chêne-Bougeries vous informe que des démarcheurs à domicile, se faisant passer pour des employés communaux, opèrent dans la commune.

Avec le retour des beaux jours, les démarcheurs itinérants reprennent leurs activités auprès de la population. Ces "entrepreneurs" indépendants sillonnent le territoire communal, afin de proposer leurs services tels que le nettoyage des façades, de la toiture ou des dalles de jardin, l'exécution de travaux de terrassement, de peinture, de traitements anti-mousses ou de goudronnage. Ces personnes ne sont en aucun cas mandatées par la Commune.

Risques encourus

Il arrive parfois qu'ils se montrent pressants, voire menaçants, en particulier envers les personnes âgées. De plus, le travail effectué n'est souvent pas conforme: mauvaise facture, produits nocifs pour l'environnement et pouvant provoquer



des dégâts, ou de qualité médiocre. Les prix pratiqués sont clairement surévalués. Les individus se déplacent en utilisant des voitures ou des utilitaires immatriculés à l'étranger ou en Suisse (location). Dans certaines situations, ces pratiques peuvent entraîner des poursuites pénales (usure, escroquerie) contre les démarcheurs en question.

Conseils pour se protéger contre les arnaques à domicile

- Ne permettez pas à ces démarcheurs de pénétrer chez vous.
 - Soyez très critiques. Demandez des détails sur les produits utilisés, ainsi qu'un devis avant de traiter avec ces personnes.
 - Ne versez jamais d'acompte, même pour un montant infime.
 - Relevez un maximum de détails comme l'immatriculation du véhicule utilisé, puis renseignez rapidement la Police municipale au T. 022 869 17 56 ou le 117.
 - Parlez-en autour de vous, surtout aux aînés qui sont les principales victimes.
- Si un démarcheur se montre trop insistant ou menaçant, contactez la Police au T. 117. Déposez une plainte pénale si un préjudice a été commis.

Dématérialisation des horodateurs à Chêne-Bougeries

La Commune de Chêne-Bougeries propose une solution numérique pour le paiement des places de stationnement.

Depuis début avril, le règlement de la place de stationnement sur le territoire de la commune de Chêne-Bougeries se simplifie. En effet, les usagers peuvent désormais payer leur stationnement via leur smartphone en

utilisant les solutions numériques Parkingpay, Twint ou encore Easypark. Grâce à ces opérateurs proposés par la Commune, plus besoin de monnaie ou de retourner au véhicule pour apposer un

ticket derrière le pare-brise. Il suffit d'ouvrir un compte en se connectant sur leur site ou en téléchargeant l'application souhaitée sur le téléphone mobile, ou encore scanner le QRcode (Twint). Le contrôle du droit de stationnement se faisant à partir de la plaque d'immatriculation, cette dernière doit être saisie par l'utilisateur via la solution choisie. Par ailleurs, chaque opérateur propose des fonctionnalités spécifiques. Cependant, l'interruption du stationnement en cas de retour avant l'heure prévue, et ainsi ne payer que pour le temps effectivement passé est une des opérations pratiques prévues par chacun. Pour les usagers ne souhaitant pas utiliser les outils numériques, il est bien évidemment toujours possible de payer en espèces.



+ d'informations

Parkingpay: parkingpay.ch/

Twint: twint.ch/fr/clients-privés/fonctions/mobilite/parking/

Easypark: easypark.com/fr-ch

BABY LOOP

Articles de puériculture
Centre commercial Aldi
Chêne-Bourg
Neuf et occasion
Dépôt-vente - Location
Garantie de rachat

Babyloop
Bon pour mon enfant,
Bon pour moi,
Bon pour la planète

33, rue de Genève
1225 Chêne-Bourg
022 794 10 09
info@babyloop.ch
babyloop.ch

Baussant
paysages sa

Votre paysagiste aux Trois-Chêne

Chemin de Sous-Ville 36, 1226 Thônex • 022 347 04 05 • www.baussant.ch

tpg SBB CFF FFS Mouettes Genève

ABONNEMENT SENIOR
50% OFFERT*

MOUETTE BUS TRAM TRAIN
**JE ME DÉPLACE
SANS LIMITE**

*CHF 200.- pris en charge par
l'Etat de Genève, sous conditions
Achat sur unireso.com/abo ou
dans les points de vente tpg et CFF

unireso.com

Merci de privilégier nos annonceurs ! ❤️

Martin Engler à l'Espace Nouveau Vallon : ombres et lumière de La Havane

L'exposition qui s'est tenue à Chêne-Bougeries le mois dernier a permis de revenir sur une carrière riche d'inventivité et de générosité, ainsi que sur les liens particuliers qui unissent l'artiste à Cuba.

Du 28 mars au 13 avril, Martin Engler a honoré Chêne-Bougeries de sa présence. Il tenait en effet à être sur place pour présenter l'exposition qu'il a réussi à monter en un temps record, malgré les aléas des réglementations douanières cubaines. L'artiste suisse vivant à Genève depuis des années exposait en effet non seulement ses propres œuvres souvent inspirées par l'île des Caraïbes, mais aussi celles de confrères avec qui il s'est lié d'amitié à l'occasion de ses nombreux voyages sur place, et qu'il a fallu faire venir jusqu'ici. C'est l'une de ces visites, en 2008, qui a donné naissance au très beau documentaire *Cuba, le coffre-fort abandonné*, que l'on peut visionner sur le site de l'artiste, et qui permet de mieux comprendre le vibrant contexte créatif et humain qu'il apprécie tant et qui a irrigué depuis lors ses propres créations, tout autant que lui-même a pu influencer des artistes locaux.

L'exposition, que nous avons eu le plaisir de visiter en compagnie de l'artiste, s'est révélée être un sensationnel voyage, tantôt joyeux et lumineux, tantôt dramatique, le plus souvent extrêmement coloré et vivant, avec une diversité d'expressions et de techniques qui n'empêchait pas la remarquable cohérence de l'ensemble.



Un voyage artistique et immersif à Cuba.

Le revenu des ventes de l'exposition a été reversé à deux associations que Martin Engler a montées puis soutenues, dont l'une est précisément active à Cuba. Elles sont destinées à promouvoir l'activité artistique et le développement de la

créativité auprès d'enfants défavorisés qui n'y auraient sinon pas ou très peu accès, et bénéficient ainsi à l'ensemble de la population.

Invité par la Commune, l'artiste a tenu à exprimer ses vifs remerciements à M^{me} Marion Garcia Bedetti, conseillère administrative, ainsi qu'à M^{me} Laurence Borcard-Bovet, responsable du Service culture et manifestations, pour cette initiative.

Que celles et ceux qui ont raté cette exposition d'une qualité rare ne s'en inquiètent pas: l'artiste reviendra en octobre à l'Espace Nouveau Vallon! A cette occasion, les enfants des écoles seront notamment conviés à des ateliers d'expression artistique.

Philippe Berger



+ d'informations
engler.gallery

■ La Lyre de Chêne-Bougeries célèbre le printemps

L'harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries a le plaisir de vous convier à son traditionnel Concert de Printemps qui se jouera le samedi 24 mai, à 20h30, à la Salle communale Jean-Jacques Gautier. La première partie sera assurée par l'Orchestre des Jeunes de La Lyre, offrant ainsi aux élèves l'opportunité de mettre en valeur le travail accompli tout au long de l'année. Le programme sera varié, les musiciens motivés, l'entrée libre – un chapeau sera présenté à la sortie. La Lyre se réjouit de vous retrouver pour une soirée riche en émotions musicales. Venez en nombre!

Pour ne manquer aucune information, abonnez-vous à sa newsletter: lyrecb.ch/newsletter



■ Une exposition de sculptures en plein air

Dès le 17 mai prochain, le Parc Stagni accueillera une exposition originale de sculptures. Le projet, monté par l'Association des Sculptrices et Sculpteurs de Genève en collaboration avec la commune de Chêne-Bougeries s'intitule *Sculptures au parc*. Il met à l'honneur 22 artistes qui seront d'ailleurs présents les samedis in situ, de 12h à 17h. Le vernissage aura lieu le samedi 17 mai à 11h. L'exposition durera un mois, et se terminera le dimanche 22 juin.

Maelle Rigotti



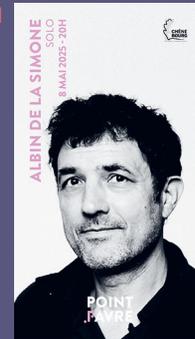
Liste des artistes participants

Jean-Marc Aguilar, Ngamanya Banda, Annick Berclaz, Henri Bertrand, Pierre Bouffloux, Roland Breitschmid, Anne Bussard, Chantal Carrel, Christine Demière, Xavier Dussoix, Elisheva Engel, Laurent-Dominique Fontana, Antonio Ghezzi, Agnieszka Gorla-Bajszczak, Lukas Grogg, Vera Jud, Titane Lacroix, Isabelle Milleret, Miranda Roux, Hideki Sando, Françoise Studer, Jean Zund.

+ d'informations

Lieu: Parc Stagni
Dates: du 17 mai au 22 juin
Visites guidées sur réservation: titane.asdg@gmail.com

Au programme dans les



Albin de la Simone
Jeudi 8 mai à 20h
Le chanteur intimiste repart en tournée avec un concert solo où se rencontrent enfin les trois cordes principales de son arc: la chanson, le dessin, la parole.
Point Favre
pointfavre.ch



Tango en Chêne
Du 9 au 11 mai
Concerts, démonstrations et animations.
Point Favre
tangoargentini.ch



Ma maison fait clic clac
Dimanche 11 mai à 14h et 15h15
Spectacle enfants
Les bruits de

la maison racontent des histoires, suivons-les! Une aventure du quotidien dans laquelle la musique, la gestuelle et le récit s'unissent pour faire voyager.
Espace culturel du Bois-Des-Arts
thonex.ch/billetterie



Animatou
Mardi 13 mai à 16h45
Séance de cinéma

pour les tout-petits dès 4 ans.
Point Favre. Entrée libre.
pointfavre.ch



Big Up'Band: Jeudi du jazz
Jeudi 15 mai
Dès 18h: bar after work
Dès 19h: concert live
Hommage à la chanson française: Claude Nougaro, Charles Aznavour et Boris Vian
Salle communale J.-J. Gautier
chene-bougeries.ch/culture/billetterie

Trois-Chêne

■ Les matinales de l'OCG: grands classiques de la Pop musique Dimanche 18 mai à 11h

Un concert, une interaction avec quatre violoncellistes de l'Orchestre de Chambre de Genève et un brunch convivial.

Salle communale J.-J. Gautier
chene-bougeries.ch/culture/billetterie



■ **Pascal Greco et Lea Bertucci**
Jeudi 22 mai à 20h
Pascal Greco présentera sur la scène du Point Favre deux films dont *Kwai Shing West Estate* tourné à Hong Kong.
pointfavre.ch



■ Les Schubertiades de Thônex Du 22 au 25 mai

Festival de musique classique
Organisé par les frères Bachmann, ce festival propose durant trois jours six concerts de musique classique destinés au grand public.

Eglise St-Pierre de Thônex
et Espace culturel du Bois-Des-Arts
schubertiadesdethonex.ch



■ La Fête des Voisines 2025

Vendredi 23 mai 2025
Chêne-Bougeries
Rencontre annuelle entre voisins
Prêt de matériel (tables et bancs):

■ **Chêne-Bougeries:**
réservation

par téléphone
au T. 022 869 17 17 ou au guichet de la mairie.

■ **Chêne-Bourg:** réservation via le formulaire sur le site de la mairie, info au T. 022 869 41 10.

■ **Thônex:** réservation par téléphone au T. 022 869 39 00 (le matin uniquement) jusqu'au mercredi 21 mai.

La quantité demandée n'est pas garantie. La Fête des voisins n'est pas une fête de quartier. Toute demande de fermeture de routes sera refusée.

■ La Mich'Line, parcours artistique à ciel ouvert

Du 15 mai au 15 août, l'exposition *IA, imagination et innovation* proposera une plongée inédite au cœur d'une réflexion visuelle et technologique, à travers des œuvres créées grâce à l'intelligence artificielle.

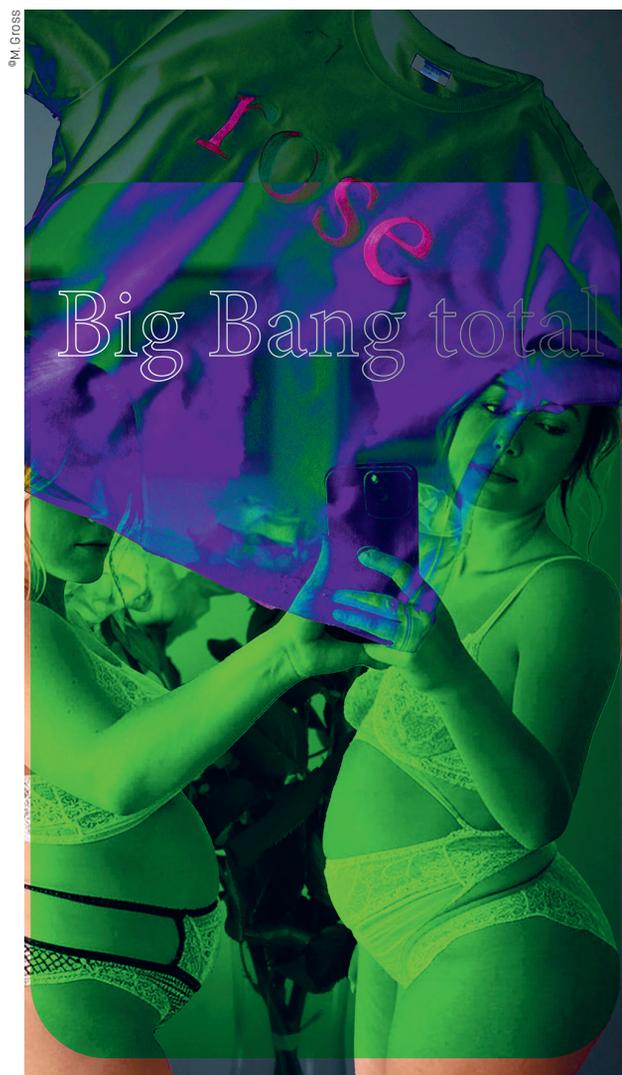
Une intelligence artificielle peut-elle réellement créer? Ou n'est-elle qu'un simple outil d'exécution, incapable d'émotion et d'intention? C'est la question que soulève l'exposition *IA, imagination et innovation*, proposée dans le cadre de la Mich'Line, un parcours artistique à ciel ouvert proposé sur le tronçon de la Voie verte entre la route de Jussy et le chemin du Foron, à Thônex. Dès le 15 mai prochain, et pour une durée de trois mois, cette installation interrogera notre rapport à la technologie et son influence sur notre perception du monde.

A cette occasion, les artistes suisses **Maëlle Gross** et **Elsa Wagnières** plongeront au cœur de cette thématique en explorant les limites et les potentialités de l'IA. Chacune à leur manière, elles s'emparent de cette technologie pour en extraire un discours artistique singulier.

■ Deux regards, deux visions: l'IA entre intime et dystopie

De son côté, **Maëlle Gross** met en lumière l'expérience du postpartum, ce moment de fragilité et de transformation souvent invisibilisé. À travers des compositions générées par IA, elle réinterprète cette période clé de la maternité, confrontant le regard du spectateur à des images troublantes, oscillant entre réalité et fiction.

Elsa Wagnières, quant à elle, nous transporte dans un bestiaire imaginaire où des créatures hybrides émergent des ravages environnementaux causés par l'extraction minière, nécessaire à la fabrication des objets technologiques. Son projet *Deep Vermins* explore un futur où insectes et machines fusionnent en réponse aux catastrophes écologiques. En utilisant Stable Diffusion et d'autres outils d'IA, elle matérialise des espèces fictives, capables d'évoluer dans des environnements stériles, vestiges de la surconsommation numérique.



■ Rendre la culture accessible

IA, imagination et innovation est la première exposition réalisée dans le cadre de La Mich'Line. Ce nouveau concept culturel proposé par le Fonds d'art de la Ville de Thônex se décline sous la forme d'un parcours artistique en plein air, visant à offrir une expérience culturelle sans contrainte et facile d'accès.

La Mich'Line est un projet soutenu par le Fonds d'art communal, une structure visant à créer, développer et promouvoir le lien social entre habitants de la Ville par le biais de l'art. Pensé pour s'inscrire dans la durée, ce projet prévoit l'organisation régulière d'expositions le long de la Voie verte.

Un grand cru pour le Mérite sportif 2024

Le Mérite sportif chênôis 2024 est une très grande cuvée. Il récompense notamment l'escrimeur Ian Hauri, 16^e mondial à l'épée, et le Servette FC Chênôis féminin, qui a tout gagné l'an dernier au plan national.

Mais commençons par la benjamine, Chloé Tôn That. La karatéka s'est vu remettre le Prix d'encouragement pour ses nombreuses victoires dans sa catégorie des moins de 12 ans (U12): championne de Suisse Kata, double gagnante en Swiss Karaté League Kata, championne genevoise, entre autres. « Elle a commencé son sport à l'âge de quatre ans, avec passion et détermination, et se distingue aussi par sa réussite scolaire », a loué le conseiller municipal de Chêne-Bourg Gilles Brand à l'heure de la remise des prix à Sous-Moulin. Ian Hauri, lui aussi, est un modèle de talent précoce et de travail. Il hérite du prix dans la catégorie performance individuelle. A 22 ans, l'épéiste de Thônex a décroché la médaille de bronze aux Championnats d'Europe à Bâle (en élite) et a fini l'année au 29^e rang mondial. Aujourd'hui, il figure même à la 16^e place mondiale, comme l'a relevé son père Patrick, venu chercher la récompense à la place de son fils, parti quelques heures plus tôt pour une épreuve de Coupe du monde à Marrakech, au Maroc.

Des modèles

Six ans plus tôt, en 2018, Ian Hauri avait reçu, comme Chloé Tôn That aujourd'hui, le Prix d'encouragement. Sa progression – parallèlement à celle d'un autre jeune escrimeur des Trois-Chêne, Sven Vineis, son meilleur « pote » – devrait logiquement



Les footballeuses du SFCCF reçoivent leur prix que tient la capitaine Maéva Clémoron, en compagnie de Chloé Tôn That (Prix d'encouragement).

le mener aux JO de 2028 à Los Angeles et de 2032 à Brisbane. En attendant, il concilie son entraînement intensif avec son bachelor en économie à l'Université de Genève, comme l'a observé William Locher, président de la commission du Mérite sportif et conseiller communal à Chêne-Bougeries.

Ce fut un plaisir de voir arriver, élégamment vêtue de noir, toute l'équipe du Servette Chênôis féminin. Les footballeuses ont été honorées du prix collectif

(performance d'équipe). Logique, après leur superbe doublé Coupe-Championnat! « Ce groupe met du cœur à l'ouvrage au quotidien et donne une leçon de travail et de résilience », a lancé le président du SFCCF, Yoann Brigante. Des valeurs qui sont chères aux trois communes, comme l'a souligné le président du Conseil intercommunal Jean-Luc Boesiger, ajoutant: « Ce qu'on apprend de beau sur un terrain nous guide aussi dans la vie ».

Olivier Petitjean

Festi'Sport 2025 : un événement à ne pas manquer !



Les 7 et 8 juin 2025, le Centre Sportif Sous-Moulin organisera l'événement Festi'Sport, dont la première édition sera dédiée au sport féminin.

Un programme riche et dynamique

Festi'Sport proposera un large choix de compétitions :

- tournois juniors de Handball ;
- tournois de Beach-Volleyball juniors et seniors ;
- tournois de Basketball 3x3 juniors et seniors ;
- tournoi juniors de Football.

Un spectacle garanti pour les passionnés de sport !

Un événement festif et convivial

Au-delà des matches, Festi'Sport offrira un espace d'animations et d'activités ouvertes à tous. Buvettes et stands de

restauration permettront de profiter d'un moment agréable en famille ou entre amis, dans une ambiance festive et chaleureuse.

Un rendez-vous à vivre pleinement !

Que vous soyez athlète, supporter ou simple curieux, **Festi'Sport 2025** sera l'occasion parfaite de découvrir et de célébrer le sport féminin sous toutes ses formes. Venez encourager les talents d'aujourd'hui et de demain, partager des moments inoubliables et profiter d'un week-end de sport et de convivialité. **Nous vous attendons nombreux les 7 et 8 juin 2025 !**

+ d'informations

cssm.ch

Céline Marti, le goût de l'inédit

Athlète au parcours exceptionnel, la Chênoise Céline Marti a représenté Haïti aux Championnats du monde de ski nordique cet hiver à Trondheim (No). Elle évoque cette expérience avec l'enthousiasme et l'énergie qui la caractérisent.

« Je sais d'où je viens. C'est la force de ma vie. J'ai dû lutter pour survivre dès le début », explique Céline. Adoptée à 9 mois par une famille lémanique qui l'a extraite de son orphelinat en Haïti, elle est arrivée en Suisse malnutrie, à une époque (1980) où Haïti existait à peine dans les préoccupations des familles adoptives en Suisse. Son intégration, à Nyon, dans un contexte « fermé », a d'abord été difficile, mais ensuite à Genève, puis à Chêne-Bourg où elle s'est épanouie et vit aujourd'hui, elle a trouvé son oasis.

Le sport la porte et la transporte : « Je suis polyvalente. J'ai toujours fait beaucoup de triathlon, de VTT, du ski alpin, puis je me suis mise au ski de fond il y a une vingtaine d'années, pour ménager mes articulations.

En Norvège, pour mes premiers Mondiaux de ski nordique, l'engouement était extraordinaire », évoque Céline.

Elle avait l'insigne honneur de porter le dossard N°1. A son menu : une épreuve de distance sur 7,5 km réservée surtout aux athlètes des "petites" nations (53^e place) et le sprint, bouclé au 119^e rang, aux côtés des plus grandes championnes. Le tout en monovision sur Eurosport.

« Je suis un peu déçue de mon sprint. J'ai eu un pépin de matériel juste avant le départ, et comme je ne dispose pas d'un staff technique dédié, ça m'a un peu



Il est possible de soutenir Céline, dont la fédération est désargentée, en la contactant via Haitiski sur Instagram ou par mail celine_ma@msn.com.

perturbée. Mais ce fut une expérience fabuleuse », relève la Chênoise, policière et accessoirement pompier volontaire à Genève quand elle ne skie pas. Avant le fond, elle avait participé à cinq Championnats du monde... de ski alpin : à St-Moritz (2017), Are (2019), Cortina (2021), Méribel (2023) et Saalbach (2025), où elle a à chaque fois disputé le slalom et le géant. A Saalbach, en slalom, son ski a "accroché" à trois portes de l'arrivée, sans quoi, vu les nombreuses éliminations, elle se serait probablement qualifiée pour la 2^e manche des 30 meilleures. O.P.

Trop dangereux

Céline Marti est retournée la dernière fois en Haïti en 2009. Aujourd'hui, l'insécurité et le chaos dans le pays sont tels qu'il est coupé du monde, sans un aéroport qui fonctionne. Port-au-Prince est aux mains des gangs. Il n'y a pratiquement plus un étranger qui s'y aventure, même pas des ONG. « Si j'y retourne, je me fais tout de suite remarquer même si je m'habille comme une Haïtienne, simplement par ma démarche et mon regard. Beaucoup trop dangereux », confie Céline. Le fil qui la relie à son île tient surtout à l'écho que donne à ses résultats le Comité olympique haïtien, qui s'efforce d'entretenir un espoir auprès des jeunes sur place. Et il tient à cœur à Céline de montrer à la jeune communauté haïtienne expatriée qu'il est possible de porter les couleurs nationales en étant basé à l'étranger.

Dernière minute!

... L'argent mondial pour les curlers chênnois!

La longue tradition de podiums du Curling Club Trois-Chêne/Genève se poursuit. L'équipe menée par le skip Yannick Schwaller est revenue avec la médaille d'argent du Championnat du monde de Moose Jaw, au Canada. C'est le meilleur résultat d'une équipe masculine suisse à des Mondiaux depuis 2003. Cet exploit s'accompagne néanmoins d'une certaine frustration, eu égard au fait que les Chênnois se sont inclinés sur la plus petite marge (5-4) en finale contre l'Ecosse, une formation qu'ils avaient dominée au 1^{er} tour. L'équipe genevoise était composée de Schwaller, Pablo Lachat-Couchepin, Benoît Schwarz-van Berkel et Sven Michel. Il y a deux ans, elle avait déjà cueilli le bronze aux Mondiaux d'Ottawa. O.P.

Place au sport avec BoxUp!

Depuis le 10 avril, sur la place Favre, une BoxUp met à disposition gratuitement du matériel sportif.

De jolis carrés verts sous les arbres de la place Favre, mais que peuvent-ils contenir? Si l'on s'approche, on reconnaîtra peut-être la BoxUp, une station de casiers intelligents mise à disposition par la start-up du même nom et permettant aux utilisateurs d'emprunter du matériel sportif. Cette solution innovante permet d'accéder à des équipements tels que : raquettes de tennis, ballons de basket, figurines d'échecs, ou jeux de pétanque, à l'aide d'une application mobile.

Grâce à un système de verrouillage Bluetooth sécurisé, les utilisateurs peuvent retirer et rendre leur matériel en toute autonomie, en s'inscrivant sur l'application. La station est alimentée par des panneaux solaires. En mettant cette BoxUp à disposition des habitants, la commune veut promouvoir l'activité physique et faciliter l'accès au sport pour tous.



Brève

... Max Maksymec champion de Suisse

Maximilian Maksymec poursuit sa belle progression en patinage artistique. Le jeune Chênnois de 12 ans est devenu champion de Suisse pour la deuxième fois consécutive chez les novices avancés (moins de 16 ans), à Aarau. Il a aussi pris la 7^e place au Bavarian Open à Oberstdorf (All) et, en mars, un prometteur 2^e rang avec un record personnel à la Coupe du Printemps au Luxembourg. « Je suis impatiente de voir quelles opportunités s'ouvriront à lui dans la suite de sa carrière », nous écrit sa sœur aînée Kayleigh, internationale suisse en danse sur glace, basée au Canada et qui aide son cadet à distance via des sessions vidéo sur Zoom, pour la chorégraphie notamment. O.P.

la fête ^{du} Vallon 2025

FOYER DU VALLON
Route du Vallon 16 - 1224 Chêne-Bougeries

Vendredi 13 & Samedi 14 juin de 10h à 17h30



Karaoke
en plein air



KARAOKÉ

**DES SOUVENIRS POUR TOUTE LA FAMILLE :
NE RATEZ PAS LE KARAOKÉ EN PLEIN AIR**

KARAOKÉ EN PLEIN AIR LABELLISÉ 100% COMPATIBLE TOUTES GÉNÉRATIONS™
ISO FRIENDLY, BON POUR LA SANTÉ, LOCAL, NATURELLEMENT JOYEUX, BREF...
VENEZ SANS CRAINTE, NOUS SOMMES CERTIFIÉS !



De la bonne humeur, des rires,
des sourires, une folle envie de faire plaisir,
des moments de convivialité,
être ensemble, tout simplement !



Brocante

Vêtements



Bijoux

Plantons



Tableaux

Disques



Bar à Champagne

Jeux pour toute la famille



**Petite restauration
à toute heure**

et stand de pâtisserie



RESTAURATION

VENDREDI: Paëlle géante + Salade du fruits
SAMEDI: Barbecue + Frites + Salades + Glace
CHF 20.- / Enfants < 12 ans: 12.- (réservation conseillée)

Pour en savoir plus
ou réserver une table dans le jardin,
n'hésitez pas à nous contacter :
T. 022 305 08 63



reservation

Piscine DE THÔNEX

Ch. de Marcellly 8
1226 THÔNEX
022 348 72 50

VILLE DE THÔNEX

INFOS PISCINE

BASSIN COUVERT

lundi et mardi Fermé
Réservé aux écoles et à l'école de natation

mercredi
jeudi
vendredi 7h - 20h
samedi et dimanche 9h - 18h

Du 10 mai au 5 octobre
BASSIN EXTÉRIEUR

lundi 13h - 20h
mardi au dimanche 9h - 20h

Sauf en cas de mauvais temps.
Attention ! La piscine ferme ses portes
30 min avant les heures indiquées.

ESPACE BIEN-ÊTRE

PROGRAMME ÉVÈNEMENTS

Réjouissez-vous !

Dès l'automne prochain,
la piscine de Thônex proposera
deux saunas extérieurs, disponibles
en location sur réservation.